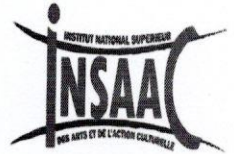




FORMATION DOCTORALE

« Art, Culture et Développement »

ARRETE N°001/IRES-RDEC/PCA/13 DU 16 AOÛT 2013 DU MINISTRE EN CHARGE DE LA CULTURE ET DE LA
FRANCOPHONIE DE LA COTE D'IVOIRE, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IRES-RDEC



En partenariat avec

01 BP 3253 Lomé 01 Tél : (228) 22 22 44 33
Email : doctorat_iresrdec@yahoo.fr / site : iresrdec.org

BP 49 Abidjan 08 Tél : (225) 22 44 20 31
Site : www.insaac.edu.ci

Diplômes de Master et de Doctorat reconnus par le CAMES, novembre 2018

APPEL A CANDIDATURES

INSCRIPTION EN DOCTORAT

2020-2021

Art, Culture et Développement



REPORT DE LA DATE DE CLOTURE

Le Directeur Général porte à la connaissance des personnes titulaires d'un master professionnel ou d'un diplôme reconnu équivalent que les candidatures en doctorat au titre de l'année universitaire 2020-2021, se poursuivent jusqu'au **31 juillet 2020**.

SPECIALITES

- 1- Culture, Média et Société
- 2- Art, Culture et Patrimoine
- 3- Culture, Tourisme et Développement

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre titulaire d'un Master professionnel ou d'un diplôme reconnu équivalent dans l'un des domaines ci-après : *Art, art et métiers, culture, tourisme, média et communication*.

SELECTION DES CANDIDATS

La sélection des candidats est effectuée sur examen des dossiers par le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Tout postulant doit présenter un dossier comportant :

- Un formulaire de candidature dûment rempli (à télécharger sur le site web de l'Institut **iresrdec.org**) ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- les copies légalisées des diplômes obtenus à partir du baccalauréat ou des diplômes reconnus équivalents ;
- les copies légalisées des relevés de notes ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- un reçu de paiement des frais d'étude de dossier de **50 000 FCFA**, non remboursable ;
- un projet de recherche de 10 à 15 pages comportant :
 - ✓ un titre ;
 - ✓ une problématique ;
 - ✓ des hypothèses ;
 - ✓ la méthodologie envisagée ;
 - ✓ une bibliographie sommaire ;
 - ✓ un chronogramme des travaux.

N.B. Le dossier ainsi constitué doit être envoyé **uniquement en version numérique** (documents scannés) à la Direction de la Formation doctorale à l'adresse suivante : **iresrdecdoctorat@gmail.com**

DATE LIMITE DE DEPOT

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au **31 juillet 2020**.

NB : Les frais d'étude de dossier sont payés par Western union, Money gram ou autres moyens à l'adresse :

M. KEZA Tchaa, Comptable de l'IRES-RDEC

Cel : 00228 90 16 59 63

Pour toutes informations complémentaires s'adresser à la Direction générale de l'IRES-RDEC sise dans l'enceinte de l'ENA en face de la Grande Poste (Lomé). **Tél : (00228) 22 22 44 33** ou à l'adresse : **iresrdecdoctorat@gmail.com**



Le Directeur Général

Pr Kodjona KADANGA